



académie
La Réunion

Lycée Paul Vergès

80 Rue Canal Traverse

97411 Bois de Nèfles

La Plaine SAINT-PAUL

☎ : 0262 33 06 60

@ : Ce.9741380g@ac-reunion.fr



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

Volley-ball

DOSSIER DE CANDIDATURE

Année 2024/2025

Une Section Sportive Scolaire s'ouvre au lycée Polyvalent Paul Vergès à la rentrée scolaire 2024.

Ses objectifs :

- Approfondir et de renforcer vos compétences dans votre activité sportive de prédilection tout en suivant une scolarité ordinaire,
- Atteindre un bon niveau de pratique
- Se former pour devenir jeune officiel, éducateur ou dirigeant

Son fonctionnement :

- Les élèves de la section bénéficieront de 4h de pratique hebdomadaire intégrés dans leur emploi du temps. Ces créneaux spécifiques (2x2h) viennent se rajouter aux heures d'EPS qui restent obligatoires.
- Les entraînements seront encadrés par un entraîneur diplômé d'état et une professeure d'EPS certifiée et brevetée d'état Volley-ball.
- L'alternance entre les entraînements du club et ceux du lycée sera recherchée.
- L'affiliation à l'association sportive sera requise afin de permettre les confrontations sportives académiques en vue de la participation aux Championnats de France UNSS des Lycées en excellence (en fonction du niveau atteint par l'équipe).
- Une adhésion à un club fédéral est fortement recommandée.
- Les élèves reçus auront la possibilité d'intégrer l'internat (fortement conseillé dans certaines situations afin de préserver un bon équilibre entre les devoirs scolaires, les entraînements physiques, et l'hygiène de vie).

Recrutement le vendredi 24 mai 2024 de 8h à 16h au gymnase du lycée Paul Vergès, :

- Tests physiques et pratique sportive sous forme de matchs. (Amener tenue de sport, bouteille d'eau et un pique-nique)
- 16 filles et de 16 garçons sur les 3 niveaux. En seconde, 10 filles et 10 garçons de la section seront regroupés dans une même classe. En première et terminale, l'effectif sera de 6 filles et de 6 garçons.
- Consultation des dossiers scolaires

NOM :..... Prénom :.....

Rentre en classe de : SECONDE / PREMIERE / TERMINALE

Merci de joindre au dossier :

- Les Bulletins scolaires de l'année 2023-2024
- Une lettre de motivation du candidat
- Autorisation captation d'image (Matches filmés)

Dossier complet à renvoyer par **mail** ou par **courrier**
Avant le 22 Mai 2024 dernier délai

Adresses :

- Email : ce.9741380g@ac-reunion.fr
- Postale : 80 rue canal traverse La plaine
97 411 Bois De Nèfles St-Paul

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Joueur (se) :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu : Dép. :

Tél : E-mail :

Taille : Poids : Sexe : F M

Droitier

Gaucher

Parents (ou représentants légaux) :

M./ Mme :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Père : Profession :

Tél : E-mail :

Mère : Profession :

Tél : E-mail :

Signature du représentant légal :

Date :

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Au cours de l'année 2023/2024

Etablissement actuel :

Ville :

Langue vivante : 1/

2/

Option(s) éventuelle(s) :

Avis du professeur d'EPS :

Signature :

Pour l'année 2024/2025 (au lycée)

Filière envisagée :

Langues souhaitées:..... /

Enseignements de Spécialités souhaitées (...et éventuellement option) :

.....
.....
.....

Projet d'études post-bac :

.....
.....
.....

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

CLUB :

Nbre d'entraînements hebdomadaires : 1 2 3 plus :

Nbre d'années de pratique en club :

Poste (si déterminé) :

Souhait :

Avis de l'entraîneur :

Signature de l'entraîneur :

Date :

AUTORISATION DE CAPTATION D'IMAGE

Cette autorisation a pour vocation de vous laisser la possibilité, en tant que représentant légal d'un mineur, d'autoriser ou de refuser la captation, la diffusion de l'image (fixe ou animée) ou l'enregistrement de la voix de votre enfant **dans le cadre d'un évènement** en lien avec son activité dans son école ou dans son établissement scolaire. Cette autorisation doit être utilisée **de manière ponctuelle** et sera utilisée pour le visionnage des matches par les membres du jury de la section sportive scolaire.

Protégé notamment par l'article 12 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, par l'article 8-1 de la Convention européenne des droits de l'homme et les articles 9 et 16 du Code civil, **le droit de chacun au respect de sa vie privée** comprend la protection de l'image et nécessite une conciliation permanente entre le droit à la liberté d'expression, la liberté des médias et le droit de l'information.

Autorisation parentale de captation d'image et de diffusion

Je soussigné (e) : _____

Né(e) le _____

résidant : _____

Je soussigné (e) : _____

Né(e) le _____

résidant : _____

Responsables légaux de

Nom : _____

Prénom : _____

Elève candidat à la section sportive du lycée Paul Vergès

déclarent :

- ⤴ accepter que l'image de mon enfant soit captée et enregistrée dans le cadre des conditions décrites ci-après.
- ⤴ avoir été pleinement et préalablement informé(e) du fait que ces captations visuelles réalisées donneront lieu à une exploitation interne à l'établissement via les supports suivants :
Prises vidéos réalisées par les professeurs organisateurs
- ⤴ avoir été avertis que les captations visuelles ne pourront faire l'objet d'aucune exploitation à des fins commerciales.

En conséquence, j'autorise le lycée Paul Vergès:

- ⤴ à filmer et à enregistrer les images
- ⤴ à exploiter l'enregistrement, exclusivement dans **le cadre des supports sus-visés.**

Je m'engage à ne réclamer aucune contrepartie financière quant à l'enregistrement et à l'exploitation de l'intervention de mon enfant via ces photos, et déclare renoncer aux droits d'auteur associés.

Fait à _____, le _____

<u>Accord donné par le (la) mineur (e)</u> 	<u>Signature obligatoire des 2 représentants légaux</u> - faire précéder de la mention manuscrite : « lu et approuvé, bon pour accord de diffusion »
---	---